

de Bervick en Estramadure. Ce dernier a été fait Marechal de France, afin de lui donner un titre de distinction parmi les Espagnols ; car les fils naturels des Rois d'Angleterre, n'ont que le titre de Duc ou de Milord. Mr. de Vendôme & presque tous les Generaux qui étoient venus en Cour, sont partis en poste pour retourner chacun à leur devoir.

*Gouverne-  
mens don-  
nés.*

III. Le Roi a donné au Marquis de Villette, Lieutenant General de ses Armées Navales, la Lieutenance de Roi de Poitou: celle de Bourgogne avec le Gouvernement des Ville & Château de Bourbon-Lancy, a été donnée à Mr. de Château Gué. Le Gouvernement de Mont-Dauphin à Mr. de Lapara, qui vaut 12000. livres de rente, sans être obligé à residence: celui de Niord, qui vaut 4000. livres de rente a été donné à Mr. de Villene, & la Commanderie de St. Louis, vacante par la mort de Mr. de Polastron, a été donnée à Mr. de Caraman, qui fit une retraite si approuvée, lors que les Alliez surprirent les Lignes de Brabant la Campagne dernière.

*Personnes  
exilées.*

IV. Le Comte de Charmel, qui s'étoit retiré à l'institution de l'Oratoire, a été exilé dans ses terres de Normandie, accusé d'être partisan du Jansenisme. L'Abbé Besse de Charost a aussi été exilé en Auvergne sa patrie; je ne sçai pas quel est son crime, à moins que ce ne soit le Sermon qu'il débita aux Barnabites, pendant l'Assemblée du Clergé; car en faisant l'éloge de St. Eloy, il eut l'imprudence de débiter une violente satire contre le luxe des Evêques, & leur peu de charité. Si ce n'est pas là la cause

de